

Réf: Dossier 268612

Avis de constitution

SOCIETE « MIRACLE ABIMAEI EXAUCÉE GROUPE » en abrégé « MAEX GROUPE »

Siège Abidjan, Cocody, Abidjan Cocody Angré, Lot
K, Ilot 585

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 17/11/2023, et enregistrés au CEPICI le 21/11/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « MIRACLE ABIMAEI EXAUCÉE
GROUPE » en abrégé « MAEX GROUPE »

Objet :

- Le bâtiment et les travaux publics (BTP)
- Le froid
- L'électricité
- Tourisme et transport
- Le négoce
- L'agriculture
- L'import et export
- Intermédiation immobilière et financière
- Prestations diverses

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la localisation et le vente de tous biens meubles et immeubles
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous les établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toutes opérations financières commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en

numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan, Cocody, Abidjan Cocody Angré, Lot K, Ilot 585

Dirigeant(s) M DIARRASSOUBA BAKARY (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B12-06940 du 06/12/2023 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°86112/GTCA/RC/2023 du 06/12/2023

